

Études

Créoles

Stein Peter, avec la participation de Mutz Katrin (2017), *Kreolisch und Französisch* [Créole et français]. Deuxième édition. Berlin: De Gruyter. Xii + 238 p. Paperback. ISBN 978-3-11-040088-5. (Aussi disponible en version e-book).

Compte rendu rédigé par Peter Bakker (Aarhus Universitet, Denmark)

Ce livre présente une étude comparative des créoles à base lexicale française à travers le monde. C'est une version mise à jour d'un ouvrage du même titre publié en 1984 chez Niemeyer à Tübingen, en Allemagne. La publication originale a été reçue très positivement par les spécialistes germanophones des créoles français, et cette nouvelle version est également excellente.

Les créoles français sont, ou ont été, parlés dans les Caraïbes, au Venezuela, au Brésil, en Guyane et dans certaines îles de l'océan Indien occidental (Maurice, Seychelles, Réunion, Rodrigues). Un créole à base française, le tayo, s'est développé en Nouvelle-Calédonie (dans le Pacifique sud-ouest) aux alentours de 1900, mais cette langue n'a été découverte par les linguistes qu'à la fin des années 1980. Ce créole figure désormais dans la version révisée.

L'ouvrage commence par une introduction (pages 1-25), suivie d'un aperçu sur l'état de la recherche actuelle dans les études créoles par Katrin Mutz (26-53). Les chapitres suivants traitent de la phonétique et de la phonologie (54-68), de l'orthographe (69-84), du lexique (85-113) et de la morphologie et de la syntaxe (114-151). Dans les chapitres grammaticaux, le français est la base de comparaison en ce sens que les créoles sont comparés à la langue lexificatrice, pour des raisons évidentes. Le chapitre suivant traite de la genèse des langues créoles à base française et de leurs liens avec le français (152-170), suivi d'un chapitre portant sur des questions sociolinguistiques (171-200). Le dernier chapitre donne un aperçu des ressources disponibles aux chercheurs (201-211), co-écrit par Mutz et Stein. Le tout est couronné d'une copieuse liste de références (212-238), avec près de 750 titres. Comparée aux 145 pages de la première édition, la deuxième édition pourrait être considérée comme un livre entièrement nouveau, avec un texte presque deux fois plus long que l'original.

Pourquoi un livre en allemand sur les créoles à base lexicale française ? Dans la tradition académique allemande des études romanes, les étudiants universitaires apprennent plusieurs langues romanes, et ce livre est clairement conçu comme un manuel écrit pour un cours sur les créoles à base d'une langue romane, à utiliser dans de telles études donc. La connaissance du français et de l'allemand est évidemment nécessaire pour accéder au livre, et peut-être aussi une compétence dans d'autres langues romanes, puisque les citations en langues romanes et créoles sont laissées dans les langues originales. Le caractère de manuel universitaire se précise également au fur et à mesure de la lecture, car à la fin de chaque chapitre se trouvent un certain nombre de questions à discuter ou de devoirs à différents niveaux académiques destinés aux étudiants suivant des cours. Néanmoins, même s'il est principalement conçu comme un manuel, même les créolistes professionnels apprendront beaucoup de cet ouvrage, y compris des pensées inspirantes. Les questions générales sur les créoles et les détails sont présentés de manière agréablement équilibrée.

Le chapitre sur les questions actuelles est bien informé, fournissant les différents points de vue dans les discussions et des idées diverses sur la genèse des langues créoles, les questions typologiques et un certain nombre de questions concrètes sont discutées, telles que l'existence de séries verbales, ainsi que des questions portant sur la diglossie, le continuum créole, sur la standardisation et les attitudes linguistiques, et si les créoles se sont développés à partir de pidgins ou non.

Par un travail admirable, les auteurs présentent les données et les problèmes sous une forme très lisible et objective. Ceux-ci donnent les faits linguistiques, historiques et sociaux et montrent différents aspects des débats, où la solution est souvent laissée au lecteur. Pourtant, ils s'écartent du *Zeitgeist* en ce sens qu'ils prennent une position claire quand les données pointent clairement dans une certaine direction, sans pour autant donner leur opinion ou prendre parti en faveur de certaines idées dominantes ou certains points de vue influencés davantage par le 'politiquement correct' que par les faits.

Le livre fait partie du genre des ouvrages comparant des créoles avec leur langue lexificatrice – un genre qui n'est pratiqué que dans le contexte des créoles à base lexicale française. C'est le dernier livre traitant de "tous" les créoles français de manière comparative, décrivant les différents créoles comme des variations sur un thème. Goodman (1964) est probablement l'instigateur du genre, suivi d'ouvrages en français tels Valdman (1978), Chaudenson (1979) et Hazaël-Massieux (2011), tandis que Syea (2017), rédigé en anglais, est paru la même année que la monographie de Stein. Cette tradition comparatiste, dans laquelle les créoles sont traités comme une seule langue, avec des variations mineures, et comparés avec leur langue lexificatrice, est, autant que je le sache, limitée à l'étude des créoles à base française. Aucun spécialiste des créoles à base lexicale arabe, néerlandaise, anglaise, portugaise ou espagnole n'a tenté une description commune pour les créoles avec leur langue lexificatrice - sauf parfois, plus superficiellement, à l'occasion d'un article dans une revue spécialisée ou d'un chapitre dans un travail d'aperçu. Pourquoi seuls les créolistes travaillant sur les créoles à base française tenteraient-ils d'initier une telle entreprise ? Ces créoles et leur langue lexificatrice, le français, seraient-ils en quelque sorte des langues lexicalement et structurellement plus proches les unes des autres que des créoles basés sur d'autres langues ? J'ai l'impression que c'est effectivement le cas. Par exemple, le berbice dutch s'écarte beaucoup des autres créoles et semi-créoles à base néerlandaise. De même, les créoles à base portugaise font preuve d'une grande diversité, avec un vieux créole comme celui parlé sur l'île d'Annobon dans le golfe de Guinée, qui est tout à fait différent des autres, tels que les créoles fortement indianisés de l'Asie du Sud, à l'extrémité opposée du spectre. Les créoles à base lexicale anglaise sont constitués d'une part, de créoles dits « profonds », comme ceux du nord de l'Australie et du Suriname, et d'autre part, de créoles qui ressemblent à l'anglais, comme le créole vincentien dans les Caraïbes. Les créoles à base espagnole des Philippines ont subi une influence considérable des langues locales, avec notamment de nombreux emprunts lexicaux et morphologiques. Ces créoles à base lexicale autre que le français semblent beaucoup plus divers entre eux, même lorsqu'ils sont basés sur la même langue lexificatrice. Cependant, même si on dit parfois que les créoles français de l'océan Indien (ou même tous les créoles français) sont mutuellement intelligibles, cette affirmation contredit l'observation de Papien (1978) selon laquelle les gens d'un côté de l'île de La Réunion disaient ne pas pouvoir comprendre les gens de l'autre côté de l'île !

Il est frappant de constater à quel point les créoles français se ressemblent, et comment ils diffèrent du français de manière similaire, notamment en examinant les tableaux comparatifs de Stein, tels que ceux sur les réalisations du français [wa] à la p. 57, sur les voyelles et les diphtongues à la p. 58, sur les consonnes à la p. 59, les palatalisations spontanées (par exemple / gʝəl / ou / dʒəl / pour « gueule », en français / gœl /) et les processus de nasalisation (peut-être aussi dus à l'influence des langues de substrat ou d'adstrat, avec par exemple / w / pour le français / r /). Ces différences relativement mineures peuvent être liées au temps de créolisation, le français ayant subi quelques changements sonores, ou d'autres évolutions dans la langue de source.

Dans le chapitre sur le lexique, les proportions des différentes origines des racines haïtiennes et seychelloises sont comparées dans des tableaux, ainsi que l'agglutination des articles (p.93) et l'aphérèse (p.93) et les noms français qui sont devenus des verbes (p.95) ou qui ont changé leur sens comparé avec le français. Quant à la morphosyntaxe, un modèle assez simple décrit les phrases possibles dans les créoles français à l'aide de 15 règles (p.116), qui ressemblent aux règles de réécriture des premières années de la grammaire générative. Le chapitre syntaxique traite en outre du genre (ou plutôt de son absence) et de la marque du pluriel. Dans les tableaux comme ceux qui couvrent les articles définis et indéfinis et les démonstratifs (p. 120), les pronoms personnels (p. 127) et les particules temps-aspect-mode (p. 139), les similitudes sont frappantes, tandis que, par exemple, les constructions possessives montrent plus de variation (p. 123-125).

La dimension sociologique n'est pas ignorée. Les questions politiques telles que l'aménagement linguistique et le développement orthographique sont discutées, à la fois en termes de principes généraux, et en termes de choix faits par les éducateurs et les législateurs. Les résultats sont illustrés par le même texte dans quatre orthographes différentes pour le créole mauricien (p.81). L'écriture officielle de 2011 n'est pas incluse. Il n'est pas étonnant que le créole mauricien et l'île Maurice aient reçu le plus d'attention dans cet ouvrage, car Stein y a effectué un travail de terrain approfondi portant sur les aspects grammaticaux et sociolinguistiques.

Le livre est presque exempt de fautes de frappe et d'erreurs, mais j'aimerais rectifier quelques lapsus : p. 12, les textes de Leland en pidgin chinois-anglais sont mentionnés, mais Philip Baker a montré de manière convaincante que les textes de Leland sont tous des fabrications de l'auteur. Page 14, le terme "Sabir" est mentionné pour la lingua franca méditerranéenne, mais l'expression "en désuétude depuis le début de notre siècle" a échappé à l'attention de l'auteur dans le processus de mise à jour ; c'était au siècle dernier. La mini-grammaire de la p. 116 indique une position du morphème négatif entre les marques de temps-mode-aspect (TMA) et le verbe, mais les marques de négation sont presque toujours attestées entre les marques du sujet ou de la personne et les particules TMA (sauf à la Réunion et en Louisiane), comme on peut le voir dans les propres exemples de Stein aux pp. 145-146.

Ce sont des lacunes mineures qui ne devraient pas détourner l'attention du fait qu'il s'agit d'un livre exceptionnel qui doit être loué pour son exhaustivité. Il est hautement recommandé aux nouveaux créolistes ainsi qu'aux chercheurs plus chevronnés.

Une version anglaise de ce compte-rendu paraîtra dans le Journal of Pidgin and Creole Languages.

Références

- Chaudenson, Robert (1979) *Les créoles français*, Paris : Fernand Nathan.
- Goodman, Morris F. (1964) *A Comparative Study of Creole French Dialects*, The Hague : Mouton.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (2011) *Les créoles à base française*, Paris : Ophrys.
- Papen, Robert A. (1978) *The French-based Creoles of the Indian Ocean: An Analysis and Comparison*. Dissertation, Univ. of California at San Diego, Univ. Microfilms : 78-14991.
- Syea, Anand (2017) *French Creoles: A Comprehensive and Comparative Grammar* (Routledge Comprehensive Grammars), Abingdon & New York : Routledge/ Taylor and Francis.
- Valdman, Albert (1978) *Le créole : Structure, statut et origine*, Paris : Klincksieck.

Pour citer cet article

Référence électronique

Peter Bakker, « Compte rendu de lecture : Stein, Peter, avec la participation de Mutz, Katrin (2017), *Kreolisch und Französisch* [Créole et français]. Deuxième édition. Berlin: De Gruyter. Xii + 238 pp. ISBN 978-3-11-040088-5 », *Études Créoles* – Vol. XXXV n° 1 & 2 - 2017 [En ligne], consulté le - URL : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/bakker.pdf